



**COMMUNE  
DE  
VEYTAUX**

**RAPPORT  
AU CONSEIL COMMUNAL**

de la commission nommée pour l'examen du préavis No 11/2023 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 55'100.00 TTC pour couvrir les frais d'entretien d'urgence de la route Caux-Sonchaux suite à un effondrement partiel de la route.

**Rapporteur :**

M. Cédric IMSAND

**Membres :**

Mme Viviane SCHWEIZER-RONNERSTRÖM  
M. Alexandre KOSCHEVNIKOV  
M. Jérôme DE RHAM  
M. Antonino DI PERRI SANTO

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le 14 novembre 2023 à 18h30 en présence de M. le Municipal Philippe ANDLER et du Garde-forestier M. Martin VON DER AA.  
Ils ont répondu à toutes nos questions et nous les en remercions.

Début octobre 2023, un glissement de terrain d'environ 3 m3 est survenu à Liboson d'en Bas en bordure de la route Caux-Sonchaux.

La sécurité du trafic n'est plus garantie sur l'ensemble de cette route, qui concerne aussi bien les riverains que la gestion des forêts communales.

La durée des travaux pour une durée de deux semaines avec la collaboration du service des forêts pour la fourniture du bois nécessaire et à la réalisation de ces travaux, pour réduire un maximum les coûts.

## AVIS DE LA COMMISSION

L'entier de la commission vous propose d'accepter le préavis No 11/2023 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 55'100.00 TTC pour couvrir les frais d'entretien d'urgence de la route Caux-Sonchaux suite à un effondrement partiel de la route.

## CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur la Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 11/2023 de la Municipalité du 19 octobre 2023 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 55'100.00 TTC pour couvrir les frais liés à l'entretien d'urgence de la route Caux-Sonchaux suite à l'effondrement partiel de la route ;
- oui** le rapport de la commission nommée pour l'examen de cette affaire,
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### d é c i d e

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux liés à l'entretien d'urgence de la route Caux-Sonchaux suite à l'effondrement partiel de la route ;
2. De lui allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 55'100.00 TTC au maximum, sous réserve de l'octroi des subventions fédérales et cantonales ;
3. De financer cette dépense de la manière suivante ;
  - Subvention : CHF 34'713.00 ;
  - Retour de la péréquation intercommunale (dépenses thématiques) : CHF 14'271.00;
  - Trésorerie courante : CHF 6'116.00 ;
4. De prendre en charge cette dépense par le compte de fonctionnement en 2022, soit :
  - Compte 32.3141.02 « entretien des routes forestières » : CHF 55'100.00 ;
  - Compte 32.4360 « remboursements de tiers » : CHF 34'713.00 ;
  - Compte 22.4520.02 « dépenses thématiques » : CHF 14'271.00.
5. D'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire.

Au nom de la commission

Le Rapporteur Imsand Cédric

A blue ink signature of Cédric Imsand, written in a cursive style.

Veytaux, le 30.11.2023